

14 Jul 2023 -17:40

Appartient à Conseil des ministres du 14 juillet 2023

Octroi de la qualité d'officier de police judiciaire à des fonctionnaires de l'OÉ

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne et de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Nicole De Moor, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi octroyant la qualité d'officier de police judiciaire à des fonctionnaires de l'Office des étrangers.

L'avant-projet ancre dans la loi sur les étrangers l'octroi de la qualité d'officier de police judiciaire à des fonctionnaires de l'OÉ.

L'avant-projet de loi prévoit que la compétence de l'OPJ de l'OÉ se limite exclusivement à l'établissement de l'identité et de la nationalité d'une personne en séjour illégal qui n'est pas en mesure de prouver son identité, ne prête pas son concours à cette fin, utilise de faux documents ou s'attribue un faux nom et si cela est requis dans le cadre de la recherche d'infractions punissables.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État, à l'Autorité de protection des données et au Collège des procureurs-généraux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be